## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 JUILLET 2025 à 18h30



**Présent.e.s :** Thierry BEBERT, Ondine DELATTRE, Maryse FABRE, Jérôme GUGGISBERG, Benjamin MAILLAND, Jean-Gabriel MAYEUR, Sylvain MORINO, Pierre SIMON

**Absent.e.s** excusé.e.s : Caroline FABRE ayant donnée pouvoir à Maryse FABRE, Sébastien SOUDIEUX ayant donné pouvoir à Jérôme GUGGISBERG

Absente: Mathilde THIOU

Secrétaire de séance : Pierre SIMON

quorum: 6

Pierre SIMON est désigné secrétaire de séance.

Le PV de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :

- Approuve l'avenant n°2 à la convention avec le Syndicat Mixte des Stations des Bauges pour la refacturation des charges d'électricité, considérant les démarches en cours pour l'extension du réseau public d'électricité qui permettra la pose de compteurs et d'abonnements au nom des propriétaires et/ou gérants des bâtiments du site de la Porte de Saint-François et considérant les délais de travaux et d'intervention, il convient de prolonger la convention en cours jusqu'à la mise en place effective des abonnements aux noms des intéressés.
- Approuve la subvention à l'école de Lescheraines pour la classe découverte de juin 2025 pour un montant de 50 euros correspondant à 1 élève pour le séjour en classe découverte des maternelles de l'école qui s'est déroulé du 2 au 6 juin 2025 ;
- Approuve le Compte Administratif 2024 du budget principal n°21200 suite à erreur matérielle, considérant la délibération n°2025-15 du 20 mars 2025 faisant référence au Compte Financier Unique au lieu du Compte Administratif.

La séance est levée à vingt-trois heure trente.

Rédigé par le secrétaire de séance, approuvé lors de la séance du 24 septembre 2025.

Maryse FABRE

Le Maire

Pierre SIMON

Le secrétaire de séance